EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Publié le
ID : 060-216004259-20210312-DEL052021-DE

Séance du 12 mars 2021

N° 05/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 10

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 15
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
05/03/2021

Date d'affichage
05/03/2021

L'an deux mil vingt et un, le 12 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5mars, s'est réuni à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme DETOURBET Marie Charlotte; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme PAILLARD Elodie ; Mme SOLINAS Brigitte

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

M. MOREAU Régis donne pouvoir à M. RICHARD Emmanuel
Mme VILLEMAINE Véronique donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
Mme GAMEIRO Lucie donne pouvoir à M. BRIATTE Hubert

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric ; Mme CHARTIER Florence
Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme RULENCE Dorothée

OBJET

ACCEPTATION ACHAT DE TERRAIN – SUCESSION MOREAU/VETOIS

Suite à la délibération n°43/2020 du 09/10/2020 proposant un prix d'achat de 10 231 € des parcelles suivantes cadastrées section E n° 578-579-580-555, le Maire informe le conseil municipal que, par courrier reçu le 5 janvier 2021, la notaire nous annonce que l'héritière Mme Marie Josée Moreau a donné son accord pour le prix demandé soit 10 231 €. Les frais de notaire estimés à 1400 € est à ajouter au prix soit à prévoir au budget primitif 2021 11 700 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **PREND** acte l'accord de l'héritière pour un prix d'achat de 10 231 €
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire ou le 1er adjoint de signer tous documents concernant cet achat
- **DIT** que cet achat sera inscrit au budget primitif 2021 pour un montant 11 700 € frais de notaire compris

Ainsi fait et délibéré le 12/03/2021, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)